

Mulin de Bulle:
 Range de grains
 es diverses à façon.
vre d'épeautre.
 Prix modérés.

.....

**RE de sacs et cornets
 en papier**
ANTHONIOZ
FRIBOURG
 on fondée en 1869.
 exposition de Zurich 1883
 s produits supérieurs.

OT GÉNÉRAL
evres de sacs en papier
 ie L^s TREYVAUD,
 P. Michel, à BULLE

PIENS EN GROS
 : raisons de commerce sur les
 veloppes, factures. [436]
 confondre avec l'Industrielle.

.....

RAGE SUISSE
PLANT RAPIDE
 ami et l'aide des domestiques
 ge le plus vite brillant
 conservateur de la chaussure.
expositions de Paris et Vienne.
 qualité distinguée à l'exposi-

les magasins d'épicerie, mer-
 ie.
Krauss & Co, fabricants,
Oberhofen (Thurgovie).

prentis.
 des conditions avantageuses
unes gens honnêtes et
 jouissant d'une bonne vie,
 ans, pour leur enseigner une
 de la joaillerie d'horlogerie.
 é après l'apprentissage aussi

icats ou références à *L.-E.*
 ue de joaillerie d'horlogerie,
 . (H11219L) [509]

sire reprendre
 magasin ou un commerce
 . Solvabilité garantie.
Z. 44, poste restante Moudon
 [519]

i-prix ordinaire,
de papiers à écrire, soit :

eterie à 2 fr.
 Prix ord. du mag.
 bite Fr. — 40
 er de poste » 2 —
 etit et grand format » 1 —
 de meilleure qualité » — 30
 ne et 1 crayon » — 20
 noire de chancellerie » — 30
 à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20
 17 fr.; 5 pap., 9 fr. —
 mander une papeterie à 2 fr.
 ous plait, le montant en tim-
 remboursement.
derhauser, papeterie,
Granges (Soleure).

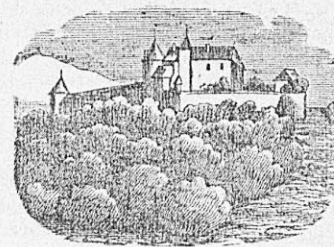
**. A bas prix, une bonne ju-
 ment de trait.**
 Pierre FRAGNIÈRE, à Gume-
 [544]

**placer de suite, chez
 une famille ho-
 e de 15 ans, forte et robuste,
 n ménage et garder des en-
 u bureau du journal. [542]**

**. Environ 8000 *fagots*,
 nœuds et foyard, chez M.
 ulle. [520]**



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 5 50
 » » 6 mois, » 2 —
 Pour l'Etranger le port en sus,
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 10 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent,
 la ligne ou son espace;
 Réclames : 50 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 21 octobre 1887.

A bas les tépelets!

Les élections nationales qui s'approchent sont pour nous une occasion de plus d'admirer dans leur complet épanouissement ces prétendus apôtres de la religion et du conservatisme qu'on appelle les tépelets fribourgeois.

Depuis quelques jours déjà, nous les voyons à l'œuvre.

Et à la même œuvre, nous reconnaissons bien le même ouvrier, l'ouvrier d'injustice et d'imposture que nous coudoyons à chaque instant dans notre pays.

Voyez en effet :

L'opposition fribourgeoise dispose du tiers des voix dans le canton.

Et pourtant elle n'a au Conseil national pas un seul représentant.

Et lorsque, dans un effort légitime et que le devoir lui commande, elle entame la lutte et cherche à faire passer ses candidats, dans le seul arrondissement où du reste il lui soit possible de tenter cette entreprise avec succès, nous entendons la cohorte des hypocrites et des vendus entonner son chant de guerre avec son éternel refrain : La religion est en danger.

Voilà les besognes malpropres pour lesquelles ces hommes sans scrupules se réclament des choses saintes.

Nous savons ainsi une fois de plus que nous n'avons aucune justice à attendre de ce régime qui signifie pour nous l'écrasement, la guerre d'extermination à outrance.

Eh bien, qu'avons-nous à faire ?

Voulons-nous nous éterniser stérilement dans la résistance légale contre un ennemi qui n'a point de souci de la loi, et prêcher en vain la justice à des

gens dont l'injustice est la raison d'être et le pain quotidien ?

Voulons-nous râler toute notre vie, ayant sur la gorge le pied impur du tépelet ?

Non, non ! En présence des turpitudes actuelles, les résolutions viriles s'imposent. L'heure en a sonné si elle devait sonner jamais !

Nous sommes huit mille dans ce canton, sept mille cinq cents de plus qu'il n'en faut pour bousculer le régime qui nous opprime.

En avant donc ! que la question reste à l'ordre du jour ! que les citoyens s'organisent et se préparent !

Souvenons-nous des leçons de l'histoire !

Nos pères, eux, avaient du sang dans les veines et ils savaient le répandre pour la démocratie et pour la liberté. Quelle est donc l'inoffensive liqueur qui circule dans les nôtres, que nous puissions supporter cent fois plus d'injustices qu'ils n'auraient consenti à en subir ?

En avant ! et n'oublions pas pour les circonstances solennelles la vérité du vieil adage : *Que le salut du peuple soit la suprême loi !*

Nouvelles suisses.

Simplon. — Le gouvernement de Fribourg a convoqué une nouvelle conférence intercantonale pour le 20 octobre à Lausanne.

Les communes vaudoises auxquelles des subventions ont été demandées en faveur de cette entreprise ont été admises à s'y faire représenter.

Nord-Est. — On écrit au *Genevois* que le Nord-Est vient spontanément s'offrir au rachat ; il abandonnerait toute résistance contre le pouvoir central et s'en remettrait à la grâce du Conseil fédéral et de M. Welti.

Dans l'entrevue entre le chef du département et les négociateurs officieux, on a évité de parler de prix, ou plutôt on a simplement effleuré cet accessoire. M. Welti s'est borné de donner l'assurance que le Conseil fédéral n'abuserait pas de la situation périlleuse de la compagnie pour en tirer profit.

Tir fédéral. — La commission des prix a délivré les prix en nature aux cibles *Patrie, Rhône et Arve* ; 200 prix environ ont été ainsi délivrés directement. Immédiatement après, les préparatifs de l'expédition de ces prix ont commencé et ces jours-ci le Bâtiment électoral était converti en un véritable atelier d'emballage. Les plus gros colis ont été remis au camionneur et les envois vont se succéder rapidement.

Exposition universelle. — Le consulat de France, à Genève, tient à la disposition des commerçants et des industriels que cela peut intéresser le règlement général et le plan de l'exposition qui aura lieu à Paris du 5 mai au 31 octobre 1889.

Étalons. — Les étalons de Normandie, achetés par l'administration fédérale, ont tous été adjugés, sauf un qui reste à vendre. Les prix ont été élevés, soit de 4800 fr. à 7000 fr. Les cantons de Vaud, Fribourg et Berne en ont acheté deux chacun et Saint-Gall un.

Température. — Dans la journée du 14 et dans la nuit du 14 au 15, il est tombé sur le Jorat de six à dix centimètres de neige, ainsi qu'à Morrens, Froideville, Corcelles, etc.

Samedi 15, le chasse-neige a dû être utilisé pour ouvrir le chemin, dès Mont-la-Ville en Mollendruz, aux chars chargés de moût, se dirigeant sur la Vallée. Le cas est assez rare pour être signalé.

On écrit de Sierre : « La neige qui, pendant toute la journée du 14, tombait en tourmente sur les montagnes, est descendue la nuit, chassée par un vent violent, jusque sur les bords du Rhône.

» De la plaine aux sommets, tout était blanc. Les raisins non encore récoltés pendaient tristement des ceps dégarnis de feuilles, transis sous leur duvet glacé. Le thermomètre est descendu à un degré au-dessous de zéro. »

Zurich. — L'hôpital pour épileptiques, récemment créé à la Ruti, près Zurich, construit pour 48 lits, ne suffit pas aux demandes d'entrée ; on songe à un agrandissement qui porterait le nombre des lits à 60.

Berne. — Le comité qui s'était formé pour la reconstruction de la tour de la cathédrale de Berne, vient de décider de faire exécuter les travaux d'après les plans de l'architecte Beyer, d'Ulm.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 10

L'ÉNIGME

PAR
 JULES LERMINA

Il revint vers Marie qui n'avait pas fait un mouvement, toujours à genoux, toujours la tête baissée.

— Madame, dit-il rapidement, d'une voix haletante, vous allez partir... disparaître pour toujours. Je ne veux pas vous punir. Les femmes comme vous rencontrent le châtime et s'y offrent d'elles-mêmes... Ce que vous avez fait est infâme... je ne sais si vous le comprenez. Votre silence m'est odieux... et pourtant je vous défends de parler... Dans une heure, vous aurez quitté la maison... dites-moi que vous obéirez...

— J'obéirai, répondit la comtesse de Morlaines.
 Il fit un pas vers la porte. Puis, s'arrêtant tout à coup, il revint vers la femme :

— J'oubliais !... mon père vous a reconnu une dot... soyez tranquille !... vous aurez l'argent !...

Violentement, elle se dressa à demi, pour protester contre cette supprime injure... puis elle retomba à genoux, la tête dans ses mains, anéantie... comme morte...

La porte se ferma... elle était condamnée !...

VII

— Elle part ? demanda Germaine.
 — Dans une heure...
 — Et c'est tout ?...
 — Je ne puis rien de plus...
 — Tu n'oses pas la tuer ?...
 — Va-t'en ! tu me fais horreur !...

A ce moment, Germaine eut une suprême révolte.

— Ah ! c'est toi qui parles ! Je te fais horreur !... Ayez donc porté un bambin sur vos bras pendant des quatre et cinq heures d'horloge... Ayez donc été assez niaise pour vous tuer le corps et l'âme, parce qu'il dormait mal ou parce qu'il avait un caprice !... Ah ! je te fais horreur ! pourquoi donc ? parce que je t'ai forcé de lui dire son fait, à cette gueuse ? ça t'ennuie ! eh parbleu !... Est-ce qu'on peut épouser la veuve de son père ? je ne sais pas... moi !...
 Georges bondit, ses deux mains se posèrent sur les épaules de la vieille Germaine, dont la face blême, couronnée de rides, rayonnait de rage assouvie...

— Tais-toi, tais-toi ! Germaine, je te hais et je te méprise ! maintenant... sors d'ici !...

Elle se renversa en arrière, riant aux éclats.
 — Ah ! on méprise ici les honnêtes femmes !... Bon !... il fallait le dire plus tôt !... Je gage qu'elle ne s'en ira pas !... elle a des malices à elle !...

Georges, que toutes ces scènes brisaient, affolaient, appuya si violemment ses deux points sur les épaules de cette furieuse que ses genoux plièrent :

— Pas un mot de plus, fit-il, ou je te tue !...

Le domestique entra et s'arrêta un instant, stupéfait de voir Germaine agenouillée.

— Qu'y a-t-il ? demanda Georges.
 — M. de Samereuil arrive de Paris... il réclame de monsieur Georges un entretien immédiat...

— C'est bien, J'y vais...
 La Germaine s'était relevée. Elle avait de l'écume aux lèvres :

— Vous êtes tous des assassins ! murmura-t-elle. Lui seul était bon... comme la première, la vraie, la seule comtesse de Morlaines...

— Ecoute-moi, Germaine, lui dit Georges, dont le visage touchait presque la face parcheminée de la vieille femme, si tu dis un mot... si tu fais un geste dont cette malheureuse ait à souffrir, je te chasse...

— Moi, me chasser ! tu n'oserais pas !
 Mais Georges était déjà sorti...

M. de Samereuil l'attendait dans un petit salon du rez-de-chaussée, servant de bibliothèque. Au moment où Georges entra, il vit ses traits décomposés, et s'avançant vers lui, les mains ouvertes :

— Georges, qu'avez-vous donc ?

— Moi ! rien ! fit le jeune homme. Vous pensez bien que je cherche toujours à deviner la cause...

— Du suicide de M. de Morlaines ?

— Et je ne puis rien découvrir...

— Eh bien, moi, je vous apporte la vérité...

Georges poussa un cri rauque. Quoi ! ce secret qu'il voulait enfouir dans l'oubli allait tout à coup se dresser devant lui ! Il avait jugé. C'était fait. Cette femme était chassée. Cette

rognerie.
 certifiant la guérison de mar-
 r le traitement par corres-
 remèdes inoffensifs de l'Éta-
 guérison de l'ivrognerie de
 J. de Moos, Hirzel ; A. Vol-
 Domini Walther, Ourcha-
 uhl, Weid p. Schönenwerd ;
 benbach (Berne) ; Mme Sim-
 Ringingen.
 itement soit avec consente-
 du malade. Moitié des frais
 rison. Attestations, prospec-
 e gratis. Adresser : *A l'Éta-*
guérison de l'ivrognerie,
 [402]

primerie Emile Lenz.

— Le Conseil fédéral a décidé de faire étudier par une commission d'experts la question de l'agrandissement de la gare de Berne. A ce sujet, il y a conflit entre le Central et le Jura-Berne. Le Central affirme qu'on peut aménager la gare de façon à satisfaire le trafic; le Jura-Berne, en revanche, veut une gare nouvelle. C'est cette divergence de vues qui motive l'enquête ordonnée par le Conseil fédéral.

Zoug. — On continue d'opérer des sondages dans le lac de Zoug. Deux bateaux spéciaux ont été envoyés de Zurich et sont ancrés devant le quai. Les experts ne veulent pas se prononcer sur la solidité de l'hôtel du gouvernement avant que l'inspection du terrain soit terminée. Les habitants réintègrent peu à peu les logements qu'ils avaient été forcés d'évacuer, mais ils le font à leurs risques et périls, les autorités locales déclinant toute responsabilité à ce sujet.

Appenzell. — Le plus petit homme sans nul doute de la Suisse est le tailleur J.-A. Bischofberger, d'Oberegg, qui s'est récemment présenté à l'appel du recrutement. Il est né en 1868 et mesure seulement 85 centimètres, soit 3 centimètres de moins que Balth. Zimmermann, de Saint-Gall. Il est du reste bien conformé, car il a 56 centimètres de thorax, et fort intelligent. Dans l'examen pédagogique, il a obtenu de très bonnes notes, beaucoup meilleures que la plupart de ses grands camarades du recrutement; il a des frères de taille ordinaire dont l'un est déjà au service militaire, et une sœur âgée de 18 ans qui est encore plus petite que lui.

Vaud. — Le 14 courant, à 7 1/2 heures du soir, un gros incendie, attisé par un vent violent, a éclaté à Grandcour, village déjà si cruellement éprouvé par le feu: quatre bâtiments avec grange, comprenant sept ménages, ont été la proie des flammes; peu de mobilier a été sauvé; deux porcs sont restés dans les flammes.

— Un assassinat a été commis au soir du 14 courant dans une maison de Lutry qu'habitait Mme Betsy Mégroz, ancienne domestique, âgée d'une cinquantaine d'années et vivant là des revenus d'une modeste fortune. Des voisins ont découvert à 11 heures du soir le cadavre de cette personne, gisant sur le sol du logis. Les traces visibles de violence que portait le corps font présumer que la malheureuse victime a été étranglée et assommée; ses mains ensanglantées montrent en outre que le meurtre a dû avoir lieu après une lutte assez vive. L'horrible crime perpétré, le ou les meurtriers ont bouleversé les meubles de la maison et ont fait main basse sur les objets de valeur.

— Un daim qui avait pris la clef des champs lors du transfert de Cery des gracieux habitants du parc de Sauvabelin, vient de rejoindre ses congénères. On l'a surpris errant mélancoliquement autour de l'enclos et regardant d'un œil d'envie ses compagnes auxquelles est assuré pour l'hiver bon souper et bon gîte. Bientôt après, la porte lui était ouverte et il se retrouvait au milieu de sa jeune famille.

Valais. — D'après une correspondance de la *Gazette de Lausanne*, il y aurait entente entre les libéraux et les conservateurs modérés du Bas-Valais pour adopter une liste portant les noms de MM. Gaillard, conseiller national, et Maurice Chappolet, commandant, de St-Maurice, un des conservateurs les plus influents de l'arrondissement.

— On peut voir au dépôt postal de St-Léonard une grappe de raisins rouges pesant 1 kg. 200 gr.; les grains sont gros et la grappe bien fournie, les

réparation suffisait, mais à cette condition que nul ne connaît, ne supposât même la vérité. Et cet homme, l'ami de son père, prétendait savoir!... alors le déshonneur était flagrant, le châtimement devait être plus terrible. Sinon!... Et les paroles odieuses de Germaine remontaient à sa conscience en épouvantables amertumes.

M. de Samereuil, solennel, vêtu de noir et militairement boutonné, attendait avec patience que le jeune homme s'arrachât à ses méditations:

— Georges, lui dit-il enfin, soyez homme! n'est-ce pas une sorte de consolation que de posséder enfin la clef de cet irritant mystère?

Le marin regarda M. de Samereuil:

— Ainsi vous savez tout!...

— Moi, non pas! j'ignore tout, au contraire... j'espère seulement que, lorsque vous aurez lu, vous m'expliquerez!

— Lorsque j'aurai lu... quoi donc?

— Vous êtes si troublé, mon ami, — et certes je ne vous en fais pas un crime, — que vous ne m'avez pas encore permis de m'expliquer. Aujourd'hui même, il y a trois heures à peine, le notaire de mon pauvre Morlaines s'est présenté chez moi. Il avait reçu, avant-hier, à l'heure où s'accomplissait le suicide du général, un paquet cacheté... il était absent et c'est seulement hier soir, à son retour, qu'il l'a ouvert. Sous ce scellé se trouvait une lettre à mon adresse et une seconde enveloppe fermée. Voici la lettre... lisez-la...

Et M. de Samereuil tendit à Georges un papier déplié.

Le jeune homme le prit. C'était bien l'écriture de son père. Quelques lignes avaient été tracées d'une main ferme:

« Mon cher Samereuil, c'est un mourant qui vous adresse

grappillons supérieurs égalent de belles grappes ordinaires.

— Un assassinat a été commis au bourg de Viège ces jours derniers. Un nommé Pfammater, en sortant d'un établissement où il avait joué aux cartes avec plusieurs camarades, a été assailli par ceux-ci sur la route et horriblement maltraité. Il a succombé à ses blessures. Quelques-uns des coupables sont sous les verrous.

— Une femme Blum, adonnée à la boisson, a été trouvée morte dans sa chambre, à Willa, près Sierre; elle avait le ventre ouvert. Son mari, cordonnier de son état, soupçonné de ce crime, a été arrêté. Il nie et prétend que sa femme, dans un moment d'ivresse, est tombée sur un instrument tranchant qu'il avait laissé sur le plancher.

Genève. — A la veille des élections, le gouvernement genevois vient de prendre une excellente mesure: il a décidé qu'à l'avenir il sera interdit de fêter les résultats des élections par des salves de boîtes ou de canon.

— Une assemblée populaire, convoquée, à Genève, par le comité central des associations radicales-libérales, comptait environ 400 citoyens.

Des explications nettes ont été échangées et l'union du parti radical-libéral proclamée comme nécessité majeure. La conciliation est restée la note dominante, avec des variantes. L'assemblée a décidé de reporter les trois députés radicaux sortants, MM. Carteret, Lachenal et Favon, et de laisser à son comité le soin de désigner les deux autres candidats qui seront pris dans l'opposition démocratique.

— Un horrible drame vient de mettre en émoi la commune de Cologny. Le nommé B. M., d'origine bernoise et âgé de 32 ans, a été trouvé mort par asphyxie, avec sa femme et son enfant âgé de 9 à 10 ans, dans le logement qu'il occupait. Sur le lit étaient étendus les cadavres de M., de Mme M. et de leur enfant. M., à moitié habillé, avait la figure boursoufflée, tandis que le visage des deux autres cadavres, couchés à ses côtés, avait une expression des plus calmes. Au milieu de la chambre était un petit fourneau plein de braises consumées.

Nouvelles étrangères.

France. — Le vapeur *Spahis*, qui s'est perdu le 9 octobre, sur le récif « la Formigue », devant la rade de Bormes, c'est-à-dire en dedans de l'extrémité orientale des îles d'Hyères, faisait les voyages de Marseille à Livourne le 3 octobre; ses passagers étaient pour la plupart de pauvres Italiens et Corses, venant en France chercher du travail.

La roche la « Formigue », sur laquelle a touché le bâtiment, a environ 40 mètres de long sur 30 de large. Les lames qui balaient ce rocher n'ont pas permis aux passagers de pouvoir l'atteindre, au moment où ils ont vu que le navire venait de s'échouer. Force a été à ces malheureux de passer toute la nuit sur l'arrière du navire, l'avant étant complètement submergé par les flots.

Les habitants du petit port de Lavadou, près de Bormes, ayant aperçu la position périlleuse du *Spahis*, sont montés dans leurs petits bateaux et ont commencé à organiser le sauvetage. On donne des détails navrants: la plupart des malheureuses victimes, au nombre de 26 en tout, paraît-il, ont été surprises pendant leur sommeil et englouties par les vagues avant d'avoir pu sauter à bas de leur lit. Une femme

une prière suprême... car je viens de charger le pistolet qui me tuera dans une heure... M. Georges est absent, vous le savez. J'ignore l'époque de son retour. Je vous prie, dès qu'il aura touché le sol de la France, de lui remettre le pli ci-joint. Je compte sur votre vieille amitié. Adieu. — Général de Morlaines. »

Tandis que Georges lisait, relisait cette lettre, si calme et cependant si effrayant dans sa sécheresse et son laconisme, la porte du salon s'était entr'ouverte, et dans l'entrebâillement, à l'abri des regards des deux hommes, Mme de Morlaines, pâle, pouvant à peine se soutenir, écoutait.

Un mot avait frappé le jeune homme, et si profondément que, de la ligne qui le contenait, il ne pouvait détacher ses yeux:

« M. Georges. »

Pourquoi le général avait-il employé cette formule étrange?

— Voici la seconde enveloppe, dit M. de Samereuil. Je n'ai pas voulu perdre un moment pour vous l'apporter... Mon pauvre ami a éprouvé, j'en suis certain, quelque désillusion cruelle: il aura été trahi par quelque misérable en qui il avait placé sa confiance... et le désespoir aura brisé cette conscience d'une honnêteté sublime... Il faut que nous sachions tout, car, ajouta le commandant d'une voix sourde, nous aurons à venir et à punir...

— Vous avez raison, fit Georges.

Et il étendit la main pour recevoir le pli que lui présentait M. de Samereuil. Il le prit, déchira le cachet et de l'enveloppe tira deux papiers, l'un blanc, neuf, évidemment une lettre du général, l'autre une feuille jaune, à plis flétris. Et au moment où il allait les déplier, la porte s'ouvrit violemment.

était parvenue à sauver son enfant, âgé de 6 ans; au moment où elle croyait pouvoir atteindre l'arrière du navire, une vague est venue le lui arracher des bras.

Les naufragés ont été secourus avec beaucoup de dévouement par la population de Lavadou, entièrement composée de pêcheurs vivant du maigre produit de leur pêche.

— Le général Boulanger ayant reconnu avoir tenu les propos que plusieurs journaux lui avaient prêtés, le ministre de la guerre lui a infligé trente jours d'arrêts de rigueur.

— A l'issue d'une réunion d'anarchistes à la salle Favié à Paris, une bande de trois cents individus, ayant à leur tête Louise Michel, a voulu tenir une nouvelle réunion chez un marchand de vin du boulevard Ménilmontant, qui leur refusa l'entrée de son établissement et dut requérir la force armée. Une bagarre épouvantable s'ensuivit. Un ébéniste, nommé Merreaux, a tiré deux coups de revolver. Les agents ont alors dégainé et ils ont réussi à disperser les anarchistes.

Il y a eu trois arrestations, dont celle de Merreaux; deux agents ont été blessés, ainsi que plusieurs des manifestants.

— Un épouvantable accident vient d'arriver à Bouchain, arrondissement de Valenciennes (Nord). Mardi, vers 3 1/2 h., M. Amédée Vallet, propriétaire à Pallencourt, chassait sur le territoire de Bouchain accompagné de son plus jeune fils, âgé de 12 ans. Soudain l'enfant voit détalier devant lui un lièvre qui sortait d'un champ de betteraves; il le signale à son père qui, de la main, lui fait signe de se coucher à terre pour lui permettre de tirer. L'enfant obéit; un premier coup part et le second suit au moment précis où le malheureux enfant se relevait: il reçoit toute la charge en plein front et tombe foudroyé. Fou de désespoir, le père recharge son fusil et veut se brûler la cervelle. Ce n'est qu'à grand-peine que ses amis accourus à ses cris l'en empêchèrent. Cette catastrophe a produit dans le pays une émotion extrême. M. Amédée Vallet est le frère de M. Vallet-Rogez, industriel à Lille.

Italie. — Le pèlerinage des associations ouvrières comprenant 1,800 personnes est arrivé vendredi soir à Rome. Il a été reçu à la gare par le comte de Mun et par une députation d'une association catholique. Le pape a voulu loger 100 ouvriers. Dimanche, les pèlerins, après avoir visité la chaire de St-Pierre, devaient être reçus en audience publique par Léon XIII.

— On écrit de Rimini que les secousses de tremblements de terre qui se font sentir dans les Romagnes depuis près d'un mois, continuent à jeter l'épouvante parmi les populations de Forli, Faenza, Imola, Lugo, Césène et Ravenne. Le 10 octobre encore une secousse s'est fait sentir dans toutes ces villes à quatre heures et demie du matin. On est vivement préoccupé de la continuité de ce phénomène qui se manifeste dans toute la zone romagnole, qui comprend beaucoup de terrains volcaniques et des mines de soufre.

Serbie. — Une bande de 50 Arnauts a attaqué à l'improviste, à la frontière du district de Jablanec, une patrouille serbe ayant à sa tête des fonctionnaires de district; après un combat opiniâtre, les Arnauts ont été repoussés.

Bulgarie. — Des dépêches anglaises croient que le résultat des élections bulgares rend M. Stambouloff complètement maître de la situation intérieure et améliore la situation du prince de Cobourg.

Maroc. — Le vizir, à Méquinez, a informé les consuls que l'état du sultan continue à s'améliorer;

Marie de Morlaines s'élança vers lui et cria:

— Georges! Georges! je vous en conjure! ne lisez pas!

Georges avait reculé stupéfait. Mais tout à coup il comprit: cette femme avait peur que M. de Samereuil connût sa honte!... elle écoutait aux portes, continuant son rôle odieux, répugnant! Eh bien, non! il ne serait pas dit que cet excès d'impudence ne recevrait pas son châtimement... et comme elle avait saisi par un mouvement brusque le poignet de Georges, comme si elle eût voulu lui arracher les papiers accusateurs, il la repoussa si durement que la pauvre femme, chancelante, alla tomber sur un canapé...

Déjà il était trop tard. Livide, les cheveux dressés, Georges avait aux lèvres le tremblement nerveux qui précède l'accès de folie... Au cri de Marie, comprenant qu'il avait été, sans le vouloir, l'agent de quelque horrible révélation, M. de Samereuil avait bondi vers le jeune homme; mais celui-ci, battant des mains en avant pour l'écarter, marchait à reculons, poussant des exclamations entrecoupées...

— Mais que se passe-t-il donc? s'écria M. de Samereuil.

Georges s'arc-bouta contre la muraille, serrant entre ses doigts crispés les deux lettres qu'il venait de lire.

— Laissez-moi! n'approchez pas! ne me touchez pas!

— Georges! mon ami! Georges! au nom de ton père!

Le jeune homme tressaillit comme s'il eût reçu un coup de fouet en plein visage.

— Mon père! Est-ce que j'ai un père, moi? Allons donc! je ne suis qu'un misérable bâtard!...

Marie de Morlaines lui posa la main sur les lèvres:

— Taisez-vous! par grâce pour elle! pour la morte!...

(La fin au prochain numéro.)

le sultan peut quitter pendant un court espace de temps avec ses ministres.

Russie. — On ment il y a eu une grande fête peaux succès et une manifestation priciers supérieurs qu par quitter la sal conséquences que p

— Un grave pr impliqués un grand chinement s'ouvri cusionation vient d'être accusés du crime internés dans une la plupart de jeune régiments de l'arm un officier de marin que. Le plus âgé d trois ans. Ils ont accusé de faire pa pour but le renvers Russie.

« Nous croyons n'appartiennent pa dit le *Courrier de* du parti libéral en à introduire dans en honneur dans faite de la Turquie

Angleterre. — sans travail, à Lon ment les autorités. qui aille s'aggrava approche.

— Une émeute la garnison de Gib du « régiment du I de: « A bas les An poussés et l'on fin eu une vingtaine d

— Les manifest à Hyde-park. La f Des socialistes et remarqués dans la litaires ont été pris lieu. La foule augm grave collision avec

Etats-Unis. — l'Ohio a pris feu d malades ont péri d

— L'élection pr le courant de l'ann de préparation L les démocrates et désigné définitivem cette opération a e représenter exacte publique dans le re crates de cet Etat; nom de M. Cleveland du parti avec le m politique et de r triompher en 188 prononçait, après d Sherman et écartai à la dernière électi John Sherman est bre du cabinet et depuis son entrée qu'incombera, selo de combattre M. Cl

De nombreuses trefaçons des Pili cien R. Brandt, si aim nées comme le meille le plus inoffensif des plées dernièrement et diverses condamnati de négociants peu se autrefois le vrai prod d'hui et cherchent à l de leur fabrication. C trop méfiant en achet il faut toujours exige la croix blanche sur fe ture de R. Brandt.

Bénichon

Dimanche 23, lundi 2

Bonne

et d

AUT

560]

le sultan peut quitter chaque jour son appartement pendant un court espace de temps pour se rencontrer avec ses ministres.

Russie. — On mande de Varsovie que dernièrement il y a eu au casino des officiers, à Petrekau, une grande fête pendant laquelle les officiers ont bu aux succès et au progrès de l'armée française. La manifestation prit de telles proportions que les officiers supérieurs qui assistaient au banquet ont fini par quitter la salle pour éviter d'avoir à subir les conséquences que pouvait avoir la manifestation.

— Un grave procès politique, dans lequel sont impliqués un grand nombre d'officiers russes, va prochainement s'ouvrir à Saint-Petersbourg. L'acte d'accusation vient d'être transmis aux dix-sept officiers accusés du crime de haute trahison et actuellement internés dans une forteresse. Les accusés sont pour la plupart de jeunes lieutenants appartenant à divers régiments de l'armée de terre. Il y a aussi parmi eux un officier de marine, plusieurs aspirants et un Cosaque. Le plus âgé de ces jeunes gens n'a pas vingt-trois ans. Ils ont déjà imploré leur grâce. On les accuse de faire partie d'associations secrètes ayant pour but le renversement du gouvernement actuel en Russie.

« Nous croyons cependant que ces conspirateurs n'appartiennent pas précisément au parti nihiliste, dit le *Courrier de Bruxelles*, mais qu'ils font partie du parti libéral en formation en Russie, et qui tend à introduire dans ce pays les institutions politiques en honneur dans le reste de l'Europe, abstraction faite de la Turquie. »

Angleterre. — Les manifestations des ouvriers sans travail, à Londres, commencent à inquiéter vivement les autorités. On craint des conflits et une crise qui aille s'aggravant en raison directe de l'hiver qui approche.

— Une émeute a été produite samedi dernier dans la garnison de Gibraltar, suscitée par les chasseurs du 6^e régiment du Roi qui sont protestants. Les cris de : « A bas les Anglais ! à bas les fenians ! » ont été poussés et l'on finit par en venir aux mains. Il y a eu une vingtaine de blessés de part et d'autre.

— Les manifestations ont recommencé mercredi à Hyde-park. La foule était plus nombreuse encore. Des socialistes et des anarchistes allemands ont été remarqués dans la foule. De grandes précautions militaires ont été prises. Quelques conflits isolés ont eu lieu. La foule augmente constamment ; on craint une grave collision avec la police.

Etats-Unis. — L'asile des aliénés de l'Etat de l'Ohio a pris feu dans la nuit de vendredi. Soixante malades ont péri dans les flammes.

— L'élection présidentielle qui doit avoir lieu dans le courant de l'année prochaine est en pleine période de préparation. Les deux grands partis de l'Union, les démocrates et les républicains, paraissent avoir désigné définitivement leurs candidats. Tout au moins cette opération a eu lieu dans l'Ohio, qui passe pour représenter exactement les tendances de l'opinion publique dans le reste du pays. Tandis que les démocrates de cet Etat acclamaient avec enthousiasme le nom de M. Cleveland, et le recommandaient au reste du parti avec le même programme d'incorruptibilité politique et de réforme administrative qui l'a fait triompher en 1884, la convention républicaine se prononçait, après de vifs débats, en faveur de M. John Sherman et écartait le nom de M. Blaine, qui a échoué à la dernière élection contre le président actuel. M. John Sherman est président du Sénat ; il a été membre du cabinet et appartient au parti républicain depuis son entrée dans la vie politique. C'est à lui qu'incombera, selon toute apparence, la tâche difficile de combattre M. Cleveland, un des présidents les plus

énergiques et les plus populaires que l'Amérique ait eus de longtemps.

CANTON DE FRIBOURG

Notre excellent gouvernement continue ses exploits scolaires ; il ne respecte les désirs du peuple que lorsqu'ils concordent avec ses propres caprices, ne tient compte des intérêts de l'instruction populaire que lorsqu'ils cadrent avec ceux du parti ou de ses créatures. — Il s'agissait de nommer un régent à Lugnorre ; tout le monde demandait qu'on fit choix du candidat qui avait obtenu les meilleures notes à l'examen. Cela ne faisait pas le compte de Georges Pacha qui avait une créature à loger. Il a nommé celui que personne ne voulait, celui qui avait obtenu les moindres notes. Un drapeau noir a été arboré sur le clocher de Lugnorre, le préfet l'a fait enlever, un second l'a remplacé. — Les pères de famille ont transmis au Conseil d'Etat une protestation. « Nous estimons, dit-elle que la nomination de M. Fornallaz, qui passe sur les préavis unanimes du jury d'examen, de la commission d'école, du Conseil communal, de la commission centrale, aussi bien que sur les vœux de toute notre population, est une injustice manifeste et constitue un abus de pouvoir indigne d'un gouvernement républicain qui respecte ses administrés. »

Dans le XXI^e arrondissement, l'opposition a décidé de lutter pour les élections au Conseil national. Elle a choisi comme candidats MM. Liechty, inspecteur forestier, à Morat, et Bourgnecht, avocat, à Fribourg. Il va sans dire qu'aussitôt la pieuse *Liberté* s'est mise à déverser un torrent d'injures sur ces honorables citoyens.

Samedi matin a eu lieu, à la Trésorerie d'Etat, le tirage des séries de l'emprunt à primes du canton de Fribourg de 1860. Son sorties les séries : 124 225 261 605 765 1021 1072 1285 1377 1995 2546 2582 2732 2740 2788 2792 2850 3139 3365 3424 3427 3553 3687 3717 4054 4163 4186 4323 4656 4756 4777 4781 4807 4827 4967 5275 5319 5570 5599 5690 6091 6102 6315 6385 6506 6672 6818 6893 6947 6991 7018 7752.

AGRICULTURE

M. Borel donne dans le *Journal d'agriculture* le résultat des récoltes de l'année dans la Suisse romande et indique les chiffres ci-après pour le classement moyen des récoltes par canton :

Le chiffre 1 représente une très bonne récolte ; 2 bonne ; 3 assez bonne ; 4 médiocre ; 5 mauvaise.

	Blé.	Avoine.	P.d.ét.	Foin.	Regain.	Four.art.	Paille.	Vin.
Vaud	2 ² / ₅	3 ¹ / ₄	2	1 ³ / ₄	3 ² / ₅	2 ¹ / ₂	3 ³ / ₄	3 ¹ / ₂
Genève	2 ¹ / ₂	4 ¹ / ₆	2 ¹ / ₆	2 ² / ₄	3	1 ⁵ / ₆	2 ⁵ / ₆	4
Fribourg	2 ² / ₃	3 ² / ₀	2	1 ⁸ / ₀	4 ¹ / ₀	2 ¹ / ₂	3 ⁷ / ₁₆	5
Neuchâtel	2 ² / ₁₀	4 ¹ / ₁₀	2 ² / ₅	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₁₀	1 ¹ / ₅	3 ² / ₅	4
Jura bern.	2	3	1 ¹ / ₁₂	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₁₂	2	3	—
Valais	2	3 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2	2 ² / ₄	2 ¹ / ₂	3 ² / ₅	3
Moyenne	2 ¹ / ₀	3 ¹ / ₂	2	2 ¹ / ₃	3 ¹ / ₈	2 ¹ / ₄	3 ² / ₅	3 ² / ₁₀

Ce classement est pour notre canton par district :

Veveysse	4	5	2	5	2	4	—
Gruyère	3	3 ¹ / ₂	2	2	4 ² / ₄	4	—
Glâne	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	2	2 ¹ / ₂	3 ² / ₄	2 ¹ / ₄	—
Broye	2 ¹ / ₄	3	2	1 ¹ / ₂	4	2 ¹ / ₂	—
Lac	2 ¹ / ₄	2	2	1 ¹ / ₂	5	2	2 ² / ₄ 5

Foires. — A la seconde foire d'Erlenbach du 10 octobre, on a compté 1700 pièces de bétail. Les prix ont baissé et la moitié à peine du bétail présent s'est vendue. Il y avait peu de marchands étrangers et peu de marchands israélites. Les acheteurs du

pays ont trouvé qu'il y avait parmi le bétail beaucoup de sujets inférieurs.

A Orbe, le 10 octobre, on a compté 400 vaches, vendues de 250 à 400 fr.; 80 bœufs de 800 à 1200 fr. la paire; 25 chevaux de 400 à 800 fr.; 400 porcs de 40 à 100 fr. la paire.

A la foire de Lausanne du 12 octobre, il y avait : 10 bœufs vendus de 400 à 550 fr.; 120 vaches de 300 à 450 fr.; 12 génisses de 200 à 300 fr.; 72 moutons de 20 à 35 fr.; 67 chèvres de 15 à 30 fr.; 250 porcs du pays de 50 à 130 fr. la paire.

FAITS DIVERS

Une amazone suisse. — Dans la seconde livraison de son *Politisches Jahrbuch*, récemment publié, M. le professeur Hilty rapporte une histoire intéressante : c'est l'autobiographie de la dame Regula Engel, née Egli, native de Zurich, mariée à un officier originaire des Grisons et presque officier elle-même, car elle accompagna son mari (sous l'uniforme, la plupart du temps) dans toutes les campagnes que celui-ci fit sous le drapeau français, de 1792 à 1815.

On la vit successivement en Hollande, en Egypte, en Syrie, en Italie, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau ; elle suivit Napoléon à l'île d'Elbe, débarqua avec lui au golfe Juan, et finit par tomber blessée sur le champ de bataille de Waterloo, où son mari trouva la mort.

Mais la circonstance la plus extraordinaire de cette existence aventureuse, c'est qu'au travers de toutes ces campagnes, Mme Engel donna le jour à vingt et un enfants, dont trois paires de jumeaux ! Neuf de ses fils atteignirent le grade d'officiers et furent presque tous tués à l'ennemi. Trois de ses filles épousèrent des militaires.

Cette amazone suisse, comme l'appelle avec raison M. Hilty, paraît avoir été une femme aussi attachée à ses devoirs domestiques qu'intrépide. Elle est morte vers 1821, à l'âge de 54 ans, à l'hôpital de Zurich, dans un état voisin de la gène. Son autobiographie parut peu de temps avant sa mort.

La dernière envie d'un condamné à mort, écho de la Roquette, recueilli par M. Emmanuel Arène, dans la *République française* :

Au matin, on le réveille avec le cérémonial accoutumé :

— Eh bien, mon ami, lui dit le directeur, armez-vous de courage ; le moment fatal est venu... Je suis prêt à faire tout ce qui dépendra de moi pour vous l'adoucir... Voyons, tenez-vous à quelque chose?... Que pourrait-on bien vous offrir ?

— Des moules, dit sans hésiter le condamné. On lui fit servir des moules. Pendant qu'il dévorait son assiette, le directeur un peu intrigué, voulut connaître la raison de ce choix étrange.

— Oh ! c'est bien simple ! J'adore les moules ; mais d'ordinaire je n'en mange pas, parce que cela me donne la colique... Seulement, aujourd'hui, vous comprenez bien, je m'en bats l'œil !

Mercuriale du marché de Bulle

du 20 octobre 1887.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle) (nouv.) les 100 kilos	22	—	à	25
Avoine » » » » » 100 »	15	—	à	18
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	80	à	1
Porcs gras (marché) . le 1/2 kilo	—	46	à	48
Beurre le 1/2 kilo	1	25	à	1 40
Oeufs 6 à 8	—	60	—	—
Viande de bœuf . . . le 1/2 kilo	—	75	à	80
Viande de mouton . . » »	—	70	à	—
Viande de veau viv. . . » »	—	48	à	55
Pain blanc » » »	—	36	à	—
Fromage gras » » »	—	50	à	55
Fromage maigre » » »	—	30	à	40
Fromage blanc (sérac) » » »	—	15	à	18
Vacherin la pièce	—	60	à	65

De nombreuses imitations et contrefaçons des Pilules suisses du pharmacien R. Brandt, si aimées du public et reconnues comme le meilleur, le plus agréable et le plus inoffensif des purgatifs, ont été signalées dernièrement et ont déjà donné lieu à diverses condamnations. Un certain nombre de négociants peu scrupuleux, qui tenaient autrefois le vrai produit, le dénigrent aujourd'hui et cherchent à lui substituer un produit de leur fabrication. On ne saurait donc être trop méfiant en achetant des Pilules suisses ; il faut toujours exiger que l'étiquette porte la croix blanche sur fond rouge et la signature de R. Brandt. [550]

les cheveux dressés, Georment nerveux qui précède comprenant qu'il avait été, e horrible révélation, M. de une homme ; mais celui-ci, écarter, marchait à recu-entrecochées... s'écria M. de Samereuil. auraille, serrant entre ses il venait de lire. as ! ne me touchez pas ! res ! au nom de ton père ! me s'il eût reçu un coup de

Bénichon de La Tour.
Dimanche 23, lundi 24 et mardi 25 octobre :
Bonne musique et danse
AU TIVOLI
A. FERROUD.

Mises publiques.
Le juge chargé de la liquidation juridique des biens de Pierre GREMAUD, en Praz-Zouli, rière Le Pâquier, exposera en vente, par voie de mises publiques, le **samedi 29 octobre** courant, dès les 9 heures du matin, au domicile du discutant, le solde des objets mobiliers appartenant à cette masse. Cette vente aura lieu au quart de rabais.
Bulle, le 19 octobre 1887.
Le greffier : L. ROBADEY.

Jeudi 27 octobre, devant l'hospice de Bulle, **VENTE de verrerie, porcelaine** et d'autres objets. [559]

Une fille
sachant faire la cuisine désirerait trouver une place de suite, dans une bonne famille. S'adresser au bureau du journal. [563]

Coutellerie.
Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir en cette ville un atelier de coutellerie, momentanément derrière la fruitière.
Il se charge de toutes les réparations concernant son état, telles que : aiguisage de couteaux, ciseaux, rasoirs, armes, etc., à des prix modérés.
Il se recommande pour son travail prompt et soigné. [564] **Jean Gougain** fils.

Bénichon de La Tour-de-Trême.
Dimanche 23, lundi 24 et mardi 25 octobre :
Bonne musique ET DANSE
à la MAISON DE VILLE
Invitation cordiale. [554] BERCHTOLD, aubergiste.

Catarrhe vésical.
J'ai le plaisir de certifier par la présente que M. Brémicker, méd. prat., à Glaris, m'a guéri d'un catarrhe vésical chronique, accompagné de mictionnement (besoin fréquent de rendre l'urine), d'ardeur d'urine, dans un âge de 56 ans. Aucun dérangement professionnel !
Eichholz près Messen, août 1886.
[551] **J. Rätz.**

On offre à vendre :
Un grand **billard.** — S'adresser au bureau du journal. [561]
Bénichon du Pâquier.
Dimanche 23, lundi 24 et mardi 25 oct.:
Musique et danse
aux bains de Montbarry.
Réception cordiale. [562] SEYDOUX.

Commune de Bulle.

MISE DE BOIS

La commune de Bulle exposera en vente en mise publique le 21 octobre courant, vers la fontaine d'Inshon, environ 100 numéros de bois sur pied pour billons.

Pour cause de décès, le soussigné exposera en mises publiques, le 31 octobre prochain, dès les 9 heures du matin, à son domicile, et sous de favorables conditions de paiement :

- 1° Meubles meublants;
2° Lingerie et literie;
3° Batterie de cuisine et vaisselle;
4° Instruments aratoires;
5° Récolte;
6° Bardeaux;
7° Instruments divers.

Avry-devant-Pont, le 12 octobre 1887. L'exposant : PIERRE MOULLET.

Domaine à vendre.

Pour cause de décès, le soussigné exposera en mises publiques, le 2 novembre prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge du Mouton, à Avry-devant-Pont, le beau domaine qu'il possède audit lieu, de la contenance d'environ 15 poses dont l'une en bois située à proximité du domaine.

L'entrée en possession peut avoir lieu immédiatement. Avry-devant-Pont, le 12 octobre 1887. L'exposant : PIERRE MOULLET.

MISES PUBLIQUES

Tous les jeudis, au bout de la promenade, on vendra en mises publiques les chausses, cuirs et tiges élastiques de la BOTTE ROUGE, à Bulle.

Mises de bétail.

Pour cause d'incendie, le soussigné vendra en mises publiques le 31 octobre prochain, dès les 9 heures précises du matin, à l'auberge de l'Aigle-Noir, à Riax, 18 vaches portantes ou vélées, 8 taures et 8 génisses portantes.

MICHEL MAGNIN, fermier, en Plaisance.

Soumission.

La construction d'un chalet-grange, en Favanaz, rière Broc, est mise au concours. Pour voir les plans, cahier des charges et avant-métré, s'adresser à M. Alfred RICHOLLES, à partir du 19 courant.

Maison fondée en 1869. Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL

de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie L. TREYVAUD, Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

On offre à vendre :

12-15,000 pieds de foin et regain, bonne qualité, ainsi que le repais d'une vingtaine de poses.

Par la même occasion, on vendrait ou on louerait une propriété avec tous les agréments possibles, située dans la Basse-Gruyère. Vne magnifique sur les Alpes.

S'adresser à M. J. Bourgois, à Avry-devant-Pont.

Au moulin de Bulle:

Echange de grains et moutures diverses à façon. Bourre d'épeautre. Prix modérés.

LE CACAO VAN HOUTEN

le meilleur et le

plus avantageux.

1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à BULLE chez Mme Vve Remy, confiserie; à ROMONT chez M. Widmer-Mettler, négociant.

MM. APPENTHEL & THURLER, à La Roche, offrent les prix suivants pour le lait de l'exercice 1888, rendu à la fabrique de La Roche :

Pour le lait d'hiver (mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre), douze centimes le kilo; Pour le lait d'été (de mai à novembre) : Si le fromage se vend en dessous de 120 fr. les % kg., à onze centimes;

Pour établir le prix des fromages, il sera pris la moyenne des ventes de cinq bonnes laiteries de la contrée. Les fournisseurs ont la faculté de ne vendre que leur lait d'hiver. Les offres seront reçues à La Roche jusqu'à la fin de ce mois.

À la Violette.

ÉTABLISSEMENT CAFÉ-CHOCOLAT

dans la maison de M. BREUCHAUD, ancien magasin Viale frères.

Table listing products and prices: Café noir, Café au lait, Chocolat, Lait, Thé de famille, Beurre, Bouillon simple, Soupes variées, Pommes de terre, Farineux divers, Pâtisseries, Petits pains, Œufs durs, Pain de ménage, Rafrâichissements, Eaux gazeuses.

Cet établissement bien tenu ne manquera pas de rendre de bons services au public qui voudra bien lui accorder sa confiance.

Remède souverain contre le gonfle!

Le MÉTÉORIFUGE MÉNARD guérit sûrement en quelques instants les cas de météorisation ou de gonfle les plus avancés et les plus graves. Il paraît que, cette année, les fourrages sont particulièrement dangereux.

RECOMMANDÉ!!!

Eaux-de-vie de Cognac garanties de PUR VIN exemptes du droit de monopole de 80 c. par litre. JULES GOUDIN, nég. en vins, BORDEAUX

J. HERMANN, à Marbach

(canton de Lucerne), envoi franco contre remboursement, mais pas au-dessous de 7 livres (3 1/2 kg.) : Bonnes plumes de lit neuves

Duvet tout blanc à 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre. Je rends particulièrement attentif sur le duvet blanc de canard à 2 fr. 20 la livre.

Epicerie L. Treyvaud, BULLE

Grand choix de conserves.

M. Maillard continue à liquider

tous les articles de son commerce à très grand rabais. Lingerie, cols, parures, cravates, Lavallières, fuchs, gants, Fleurs artificielles, vases d'église à fort rabais.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

CORS AUX PIEDS cals, durillons, verrues est, selon de nombreuses attestations, l'Acétine du pharmacien Wankmiller, à Weilheim. Prix : la boîte 1 fr. 50. — Dépôts : pharmacies, à BULLE, Rieter et Sudan.

LA Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage à façon de lin, de chanvre et d'étopes. — La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. Prompte livraison du fil. — Sur demande, l'établissement se charge aussi du tissage.

BULLE : chez M. Eugène Weber. ROMONT : chez M. F. Ager-Beimierre.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à BULLE.

A. Raggembass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg.

Advertisement for Suchard chocolates with logo: CACAO SOLUBLE Suchard EXCELLENTE QUALITÉ

DOMAINE A LOUER

A louer, pour y entrer le 18 janvier prochain (Chaire de St-Pierre 1888), le domaine de Montaffre, situé rière Hautville, de la contenance de 8 hectares (environ 23 poses).

M. Schneuwly prévient l'honorable public que son

dépôt de charbon

se trouve chez M. DALLOZ, serrurier, en face de l'église, à Bulle.

A louer : Au centre de la ville de Bulle, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1er mai prochain.

S'adresser au notaire Favre, à Bulle.

Mises de bétail.

Le soussigné exposera à vendre en mises publiques, le 31 octobre courant, dès 9 heures du matin, devant la ferme de Pré-de-Chêne, près La Pour-de-Trême, 30 vaches portantes.

Favorables conditions de paiement. 564] Laurent RUFFIEUX, feu Jacques.

AVIS

Le soussigné prévient le public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir comme forgeron et maréchal-ferrier, à la forge Pythoud, près de l'usine à gaz.

Il se recommande à l'honorable public qui voudra bien l'honorer de sa confiance pour tous les ouvrages concernant son état.

Au demi-prix ordinaire, toutes sortes de papiers à écrire, soit : Une papeterie à 2 fr.

Dans une jolie boîte 100 feuilles papier de poste 100 enveloppes petit et grand format 12 plumes d'acier de meilleure qualité 1 manche de plume et 1 crayon 1 flacon d'encre noire de chancellerie

L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, Etiquettes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

On demande pour l'hiver un domestique fort et robuste, sachant soigner les vaches et les chevaux. — Adresser conditions et références, sous chiffres 0135 L, à Oreil Fussli & Cie. à Lausanne.

Un bon scieur, bien exercé à l'ajustage, cherche à se placer de suite ou pour Novel-An. Il prendrait aussi une scierie à son compte.

A LOUER de suite, à Bulle, une maison bien exposée, comprenant neuf chambres et deux cuisines.

Montagne à louer.

Jeudi 3 novembre prochain, le Conseil communal du Pâquier exposera en location, par voie de mises publiques, la belle montagne appelée la Grosse-Schiaz, rière La Tour-de-Trême.

Les mises auront lieu au Cheval-Blanc, à Bulle, et dès 2 heures précises.

A vendre : A bas prix, une bonne juvent de trait.

On désire placer de suite, chez honorable, une fille de 15 ans, forte et robuste, pour aider dans un ménage et garder des enfants.

Un cordonnier s'offre pour aller en journée, soit pour confectionner des chaussures neuves, soit pour raccommodage.

Au Café-Chocolat :

Chaque dimanche, beignets et gâteaux.

A vendre : Environ 8000 fagots, noués et foyard, chez M. Ch. GLASSON, à Bulle.

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) :

Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payables après guérison.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONN

Pour la Suisse : 1 an 6 m Pour l'Etranger le payable d'av Prix du numéro

BULL

OPF

Demain, dans chère patrie, les pour faire choix seils supérieurs que dans tous les exercer efficacement opinions obtiend moins équitable. cées à Genève n pour les majorités

Toute autre es La majorité liber toute sa plénitud elle n'a consenti position qui cepè espèce et les mo se compose encor

Notre pauvre C Conseil national j voyé un député, n'ose pas même t vance de la défail Dans le XXIe a tion ait espoir de est engagée avec par le parti libert ployés du gouvern pays, prodigient l les journaux déve les candidats de l haut placés se rav raux.

La victoire de est ardemment dé cès sera le nôtre.

FEUILLET

L'É

Mais Georges n'e vers la porte, avant — Germaine! cria La vieille n'était p doigts autour du poit il la jeta aux pieds d — Demande pardc terre!... Ah! misérab — Monsieur de M — Il n'y a pas ici d'une voix vibrante. que vous sachiez tou — Georges! pren — Après?... qu'in justice soit faite!...